

Caen

Rentrée scolaire : ce qu'il faut retenir

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | lundi 28 août 2017

660 mots



6 600 élèves dans le public, plus de 3 000 dans le privé... La ville consacre un budget conséquent à l'entretien et au fonctionnement des écoles. - Crédit Archives Ouest-France

Lundi 4 septembre, près de 6 600 élèves vont reprendre le chemin de l'école, à Caen. Ce qu'ils ne savent pas, c'est que, pendant l'été, de nombreuses équipes ont travaillé d'arrache-pied.

Les chiffres de la rentrée

6 600 élèves sont inscrits dans les 31 écoles publiques de la ville (19 écoles primaires, dix écoles maternelles, huit écoles élémentaires). 2 600 élèves sont répartis dans 287 classes maternelles et 3 900 dans 180 classes élémentaires. Ils étaient 6 471 à la rentrée 2016, et 6 497 en septembre 2015.

La Ville participe également aux frais de fonctionnement des huit écoles primaires privées à hauteur de 710 000 €. Elles accueillent plus de 3 000 élèves, dont 57 % résident en dehors de Caen.

Les budgets alloués aux écoles publiques

L'enveloppe dédiée aux écoles publiques pour l'année 2017 s'élève à 386 500 € (164 000 € en élémentaire et 87 500 € en primaire) et se répartit ainsi : 251 500 € pour l'achat de livres, fournitures scolaires et consommables informatique, 45 000 € pour l'achat de mobilier et 90 000 € pour les transports.

Lancement de l'Agenda 21 scolaire

Le développement durable est au cœur d'une démarche commune entre la Ville et l'Éducation nationale qui se traduit par la mise en place d'un Agenda 21 scolaire. « **Cela implique une synergie d'engagements à travers des actions communes** », indique la municipalité ; engagement de la ville, des enseignants et des enfants. « **Un appel à projet spécifique sera lancé dès le mois de septembre avec un budget incitatif.** »

Le numérique : une priorité

La Ville va investir 65 000 € dans l'achat de matériel informatique : 21 vidéoprojecteurs, 28 tablettes, 18 visualiseurs, cinq dictaphones et 20 appareils photo numériques.

Le parc informatique des écoles publiques de la ville est donc composé de 750 ordinateurs, 126 imprimantes, 74 vidéoprojecteurs, neuf tableaux blancs interactifs, 26 tablettes, 60 appareils photo, deux caméscopes et 52 copieurs.

Sécurisation systématique

Désormais, l'ensemble des écoles sont dotées d'une installation de gestion des entrées et sorties, piloté par un système de téléphonie.

Activités périscolaires : pas de changement

Contrairement à de nombreuses villes du Calvados, Caen n'a pas changé l'organisation du temps scolaire (lire ci-contre). « **Près de 1,6 million d'euros sont consacrés aux temps d'activités périscolaires** », indique la municipalité. Des activités qui restent gratuites pour les enfants.

750 personnes aux petits soins des enfants

Le personnel dédié aux affaires scolaires comprend 400 agents permanents et 350 agents non

permanents. La restauration, à elle seule, mobilise 190 employés. 5 700 repas sont servis quotidiennement.

CP dédoublés

Dans le cadre de la réforme « 100 % de réussite au CP », qui consiste à ne pas dépasser le nombre de douze élèves dans les classes de CP situées en zone REP (réseau d'éducation prioritaire), trois classes de CP ont été dédoublées dans les écoles Louis-Le-Chatelier, Viera-Da-Silva et Eustache-Restout.

Les travaux d'été

Pour entretenir les 110 000 m² de bâtiments scolaires et extérieurs (25 % du patrimoine bâti de la ville), la municipalité a consacré un budget de 1 406 585 € en 2017. 80 % des travaux ont été réalisés pendant l'été : isolation, remplacement de menuiseries extérieures, rénovation et changement des jeux de cours, peintures, sanitaires...

Jean-Philippe GAUTIER.